

Groupe Scolaire la Perverie
63 rue de la Perverie
CS 42203
44322 NANTES CEDEX 3
Tél. : 02/40/14/53/70

AVIS ET RAPPELS POUR LA RENTREE
--

Monsieur CORDA : Chef d'établissement

Madame RIBEIRO : Directrice adjointe du collège et responsable des niveaux 6^{ème}/5^{ème}/4^{ème}

Madame LEDEVIN : Directrice adjointe du lycée et responsable des niveaux 1^{ère} /Terminale

Monsieur HERROU : Responsable des niveaux 3^{ème}/2^{nde}

Madame LOUBERT : Responsable des classes préparatoires

Madame LEBRETON : Responsable de la vie scolaire lycée

Monsieur MOLINA : Responsable de la vie scolaire collège

La rentrée est fixée les **LUNDI 4 et MARDI 5 SEPTEMBRE 2023** selon l'horaire ci-dessous :

Dates rentrée	Classes	Horaires rentrée	Début des cours
Lundi 4 septembre	6 ^{ème}	9H15/12H15 13H40/16H40 Intégration*	Mardi 5 septembre: 9H15/12H15 suite de l'accueil Pas de cours l'après-midi du mardi 5 Début des cours Mercredi 6 septembre
Lundi 4 septembre	ULIS	ULIS 6 ^{ème} : 9H15/15H55 ULIS 5 ^{ème} /4 ^{ème} /3 ^{ème} : 11H15/15H55	Début des cours Mardi 5 septembre
Lundi 4 septembre	2 ^{de}	13H30/15H30	Mardi 5 septembre Intégration 9H/11H30 ** Pas de cours l'après-midi du mardi 5 Début des cours Mercredi 6 septembre
Mardi 5 septembre	5 ^{ème}	8H15/11H15 Pas de cours l'après-midi	Début des cours Mercredi 6 septembre
Mardi 5 septembre	4 ^{ème}	9H15/11H15 Pas de cours l'après-midi	Début des cours Mercredi 6 septembre
Mardi 5 septembre	3 ^{ème}	10H15/12H15 Pas de cours l'après-midi	Début des cours Mercredi 6 septembre

Mardi 5 septembre	1ère	13H30/16H	Début des cours Mercredi 6 septembre
Mardi 5 septembre	Term.	14H/16H	Début des cours Mercredi 6 septembre

*Intégration 6è : les élèves devront venir en tenue de sport et prévoir une casquette, une petite bouteille d'eau avec une étiquette au nom de l'élève, un goûter et de la crème solaire. Le self sera ouvert pour les demi-pensionnaires.

**Intégration 2nde : mardi 5 septembre matin avec des jeux sportifs. Prévoir une tenue de sport et une bouteille d'eau. De plus amples informations seront données le jour de la rentrée.

Le jour de la rentrée, les élèves se présenteront avec leur sac de cours, leur agenda, leur trousse et un sac pour apporter tous les livres à couvrir.

HORAIRES ETABLISSEMENT

Ouverture de l'établissement : 7h45 -12h30 / 13h - 18h (lundi-mardi-jeudi-vendredi)
7h45 -17h30 le mercredi

Amplitude des cours : 8h15 – 18h30, selon le niveau et l'emploi du temps.

INTERNAT

Les internes pourront s'installer :

- le lundi 4 septembre de 8H à 13H30 (6^{ème}, 2de et CPGE)
- le mardi 5 septembre de 8H à 13H30 (pour les autres niveaux)

Ils devront signaler à leur arrivée s'ils déjeunent à la Perverie le jour de leur arrivée.

LIVRES (de la 4è à la Terminale)

Les livres seront remis aux élèves le jour de la rentrée. Les élèves devront se munir d'un chèque de caution de 100 Euros (libellé à l'ordre de ASLP) pour recevoir leurs livres. Ce chèque ne sera encaissé qu'en cas de dégradation ou de non restitution. Nous attirons votre attention sur le fait que les livres doivent être impérativement couverts dans la semaine de la rentrée. Il n'y a pas de chèque de caution pour les classes de 6è et 5è.

CALCULATRICE CLASSE DE 2nde

Les élèves de seconde doivent se procurer une calculatrice graphique et programmable.

Pour l'utilisation de Python (programmation), nous recommandons l'utilisation de la calculatrice française NUMWORKS (une offre groupée sera proposée aux élèves en septembre).

Pour tout autre modèle de calculatrice, merci d'attendre la rentrée scolaire pour en discuter avec votre professeur de maths.

(Il n'y a pas de liste de fournitures imposée pour les élèves du lycée)

ELEVES DE TERMINALE- document à donner au professeur principal à la rentrée

Pour l'inscription administrative au baccalauréat, vous devez apporter :

- la photocopie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté(JDC)
- ou l'attestation de recensement ou une attestation individuelle d'exemption.

PHOTOS

Les photos individuelles auront lieu le lundi 4 septembre 2023 et le mardi 5 septembre 2023.

RENCONTRES PARENTS – PROFESSEURS

6è	Jeudi 7 septembre 2023 à 18h
5è	Mardi 12 septembre 2023 à 18h
4è	Jeudi 14 septembre 2023 à 18h
3è	Lundi 18 septembre 2023 à 18h
ULIS	Mardi 19 septembre 2023 à 18h

2nde	Lundi 11 septembre 2023 à 18h
1ère	Jeudi 21 septembre 2023 à 18h
Term	Mardi 19 septembre 2023 à 18h

ASSURANCE SCOLAIRE SAINT-CHRISTOPHE

Pour prendre connaissance des garanties d'assurance scolaire, se connecter sur l'adresse : www.saint-christophe-assurances.fr rubrique Informations pratiques.

HORAIRES D'ETE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

L'établissement est fermé du 17 juillet au 23 août 2023 inclus.

En dehors de ces dates, la permanence du bureau d'accueil est assurée du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

A noter sur vos agendas : **MESSE DE RENTREE**

Jeudi 14 septembre : messe de rentrée à 9h à l'église Saint Félix pour les élèves, la communauté éducative et les parents.

|

Année scolaire 2023/2024

COLLEGE & LYCEE LA PERVERIE-SACRE CŒUR

La pastorale de La Perverie- Sacré Cœur, s'inscrit dans la pédagogie inspirée par la fondatrice des écoles du Sacré-Cœur, Madeleine-Sophie Barat :

*« Que chaque personne s'éveille à la vérité, à l'amour, à la liberté.
Qu'elle découvre le sens de sa vie et se donne aux autres.
Qu'elle apporte sa part créative dans la transformation du monde. Qu'elle puisse
rencontrer l'amour de Jésus.
Qu'elle s'engage dans une foi active.»*

Constitution des religieuses du Sacré-Cœur, § 11 »

La Pastorale, en lien avec l'équipe éducative, s'inscrit dans une dynamique qui vise à faire grandir les jeunes dans toute leur dimension humaine et spirituelle.

Ce temps de pastorale, inclus dans les emplois du temps du collège et du lycée, permet à chaque élève une réflexion, une initiation chrétienne ou un approfondissement de la Foi.

Les élèves ont la possibilité de préparer, s'ils le désirent, la Profession de foi, et les sacrements de baptême et de confirmation.

Monsieur Corda

Directeur de la Perverie-Sacré – Cœur

P A S T O R A L E

Chers Parents,

Vous avez confié votre enfant à une école catholique qui est ouverte à tous et qui désire respecter les différences ainsi que les évolutions de chacun. Il est aussi de la mission du collège La Perverie d’essayer de donner une éducation chrétienne à votre enfant à travers tout ce qu’il vit au Collège. Une dimension spécifique de cette mission est de proposer la Foi à ceux qui le désirent. Nous vous demandons donc de **choisir l’une des 2 formules** ci-dessous :

En 3^{ème}, vos enfants ont une heure de Pastorale tous les 15 jours, inclus dans l'emploi du temps.

1^{ère} FORMULE : LE PARCOURS DE CATECHESE

Le programme est construit à partir d’un parcours « Mes questions parlons-en ».

Réflexion autour des thèmes à dimension humaine et spirituelle, tels que la colère, le pardon, l’amitié, croire..., en suivant le calendrier liturgique. Nous approfondissons ces sujets avec des témoignages, des vies de saints ou de personnes marquant l’histoire de l’Eglise.

Cette proposition s’adresse à **tous les jeunes baptisés, ou non baptisés**, qui désirent découvrir qui est Jésus Christ, son message et ce qu’est être un chrétien.

2^{ème} FORMULE : LE PARCOURS DE CULTURE HUMAINE ET CHRETIENNE

C’est le même programme que pour la première formule. Les grands thèmes sont abordés et des réflexions et débats sont menés en classe.

En cas de manque de catéchistes, il se peut que les groupes soient mélangés.

M. Corda, Père Pierre-Emmanuel Bouchaud,

MESSE DE RENTREE le JEUDI 14 SEPTEMBRE à 9H à l'église SAINT FELIX
OUVERTE A TOUS !

IMPRIME A RETOURNER A L'ACCUEIL IMPERATIVEMENT
AVANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 2023

3^{ème}

M. et Mme _____

Parents de : _____
(nom et prénom de l’élève)

Téléphone du responsable _____ e-mail : _____

Paroisse _____

- inscrivent leur enfant au **PARCOURS DE CATECHESE** (découverte et approfondissement de sa Foi en Dieu)
- inscrivent leur enfant au **PARCOURS DE CULTURE HUMAINE ET CHRETIENNE**
- inscrivent leur enfant à la **PREPARATION AU SACREMENT DE CONFIRMATION (1^{er} juin 2024)**

Nous avons besoin de votre aide ! Accepteriez-vous d’assurer l’animation d’un groupe de 15 jeunes ? (1 heure tous les 15 jours). L’équipe pastorale vous aidera à accomplir cette mission par un soutien pédagogique et spirituel (Tous les contenus des cours vous sont transmis). oui non ponctuellement

Merci bien vouloir répondre au questionnaire afin de constituer les groupes (cocher la réponse choisie)

Votre enfant est-il baptisé(e) ? oui non Votre enfant a-t-il déjà communiqué ? oui non

Votre enfant a-t-il déjà suivi du catéchisme ? oui non, Si oui combien d’années ?

Votre enfant appartient-il à une autre religion que la religion Chrétienne : oui, laquelle
 non

Signature des parents :

P A S T O R A L E

Chers Parents,

Vous avez confié votre enfant à une école catholique qui est ouverte à tous et qui désire respecter les différences de chacun. Il est aussi de la mission du collège La Perverie d'essayer de donner une éducation chrétienne à votre enfant à travers tout ce qu'il vit au Collège. Une dimension spécifique de cette mission est de proposer la Foi à ceux qui le désirent. Nous vous demandons donc de **choisir l'une des 2 formules** ci-dessous :

En 4^{ème}, les élèves ont une heure de Pastorale tous les 15 jours, inclus dans l'emploi du temps.

1^{ère} FORMULE : LE PARCOURS DE CATECHESE

Étude des 10 commandements, loi de Dieu, chemin de liberté.

Cette proposition s'adresse à **tous les jeunes baptisés, ou non baptisés** qui désirent découvrir qui est Jésus Christ, son message et ce qu'est être un chrétien.

Par ailleurs, il leur sera proposé de recevoir le **sacrement de confirmation**, (préparation dans l'établissement) renseignements et inscription auprès de Mme Dosseur : confirmation@perverie.com

2^{ème} FORMULE : LE PARCOURS DE CULTURE HUMAINE ET CHRETIENNE

Mieux connaître la loi des hommes et la loi de Dieu, à travers la comparaison entre la loi civile et les 10 commandements.

En cas de manque de catéchistes, il se peut que les groupes soient mélangés.

M. Corda, Père Raphaël Santagostini

MESSE DE RENTREE le 14 SEPTEMBRE à 9H à l'église SAINT FELIX

OUVERTE A TOUS !

✂-----

IMPRIME A RETOURNER A L'ACCUEIL IMPERATIVEMENT AVANT LE 1 SEPTEMBRE 2023

M. et Mme _____

Parents de : _____
(nom et prénom de l'élève)

Téléphone du responsable _____ e-mail : _____

Paroisse _____

- inscrivent leur enfant au **PARCOURS DE CATECHESE** (approfondissement)
- inscrivent leur enfant au **PARCOURS DE CULTURE HUMAINE ET CHRETIENNE** (découverte)
- inscrivent leur enfant à la **PREPARATION AU SACREMENT DE CONFIRMATION (3 juin 2023)**

Nous avons besoin de votre aide !! Accepteriez-vous d'assurer l'animation d'un groupe de 10/12 jeunes ?
(1 heure par semaine ou tous les 15 jours). L'équipe pastorale vous aidera à accomplir cette mission par un soutien pédagogique et spirituel. oui non ponctuellement

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire (cocher la réponse choisie)

Votre enfant est-il baptisé(e) ? oui non Votre enfant a-t-il déjà communiqué ? oui non

Votre enfant a-t-il déjà eu du catéchisme ? oui non, Si oui combien d'années ?

Votre enfant appartient-il à une autre religion que la religion Chrétienne : oui, laquelle
 non

Souhaitez-vous que votre enfant se prépare au baptême ou à la première communion ?

Signature des parents :

pastorale.5eme@perverie.com

Chers Parents,

Vous avez confié votre enfant à une école catholique qui est ouverte à tous et qui désire respecter les différences ainsi que les évolutions de chacun. Il est aussi de la mission de La Perverie de donner une éducation chrétienne à votre enfant à travers tout ce qu'il vit au collège. Une dimension spécifique de cette mission est de proposer la foi à ceux qui le désirent.

Nous vous demandons donc de **choisir l'une des 2 formules** ci-dessous :

*En 5^{ème}, les élèves ont une heure de pastorale tous les 15 jours, **incluse dans l'emploi du temps.***

1^{ère} CHOIX : CATECHESE

Découverte de l'Évangile de Saint Jean. Echanges et partage autour de textes fondateurs pour les Chrétiens. Cette proposition s'adresse aux élèves qui désirent découvrir Jésus-Christ.

Parcours à choisir si votre enfant souhaite préparer son baptême, sa première communion ou sa profession de foi .

*Inscription définitive à la **Profession de Foi** lors d'une réunion pour les parents en septembre*

OU

2^{ème} CHOIX : CULTURE CHRETIENNE :

Découverte de la Bible - Approfondissement du Nouveau Testament : La vie de Jésus et des premiers chrétiens.

M. Corda, Père Raphael Santagostini, Aline de Ternay, Responsable Pastorale 5^{ème}

MESSE DE RENTREE le 14 SEPTEMBRE à 9H à l'église SAINT FELIX
VOUS ETES TOUS BIENVENUS !

IMPRIME A RETOURNER A L'ACCUEIL IMPERATIVEMENT
AVANT LE 1 SEPTEMBRE 2023, MERCI

5^{ème}

M. et Mme _____

Parents de : _____

Téléphone _____ E-mail : _____

- Inscrivent leur enfant au Parcours de Catéchèse
 Inscrivent leur enfant au Parcours de Culture Chrétienne

Nous avons besoin de votre aide ! Accepteriez-vous d'assurer l'animation d'un groupe de jeunes ?

Tous les contenus vous sont fournis et l'équipe vous accompagne pour tout vous expliquer en amont !

oui non ponctuellement

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire afin de nous aider à constituer les groupes :

Votre enfant est-il baptisé(e) ? oui non Votre enfant a-t-il fait sa 1^{ère} communion ? oui non

Souhaitez-vous que votre enfant se prépare au baptême Oui Non
à la première communion Oui Non

Si enfant appartient à une autre religion que la religion chrétienne, merci de préciser laquelle :

Signature des parents :

P A S T O R A L E

Chers Parents,

Vous avez confié votre enfant à une école catholique qui est ouverte à tous et qui désire respecter les différences de chacun. Il est aussi de la mission du collège La Perverie de donner une éducation chrétienne à votre enfant à travers tout ce qu'il vit au Collège.

Une dimension spécifique de cette mission est de proposer la Foi à ceux qui le désirent.

En 6^{ème}, les élèves ont une heure de Pastorale chaque semaine, incluse dans l'emploi du temps et obligatoire.

Merci de **choisir l'une des 2 formules** ci-dessous :

1^{ère} FORMULE : CATECHESE :

Découverte de la Bible, Ancien et Nouveau Testament, et approfondissement de la Foi

**Cette proposition s'adresse aux enfants baptisés, ou non baptisés, qui désirent découvrir Jésus-Christ.*

Si votre enfant est baptisé, et désire faire sa **Profession de Foi, il devra s'inscrire à ce parcours de catéchèse*

Réunion pour la Profession de Foi : jeudi 28 septembre à 20h, salle Duchesne

(inscriptions jusqu'au mois d'octobre)

OU

2^{ème} FORMULE : PARCOURS DE CULTURE CHRETIENNE :

Découverte de la Bible, particulièrement de l'Ancien Testament et de l'histoire du christianisme.

M. Corda, Père Pierre-Emmanuel Bouchaud et Alix Flamant, responsable pastorale des 6^{ème}.

MESSE DE RENTREE le 15 SEPTEMBRE à 9h à l'église SAINT FELIX
OUVERTE A TOUS !

IMPRIME A RETOURNER A L'ACCUEIL IMPERATIVEMENT AVANT LE 4 SEPTEMBRE 2023

M. et Mme _____

Parents de : _____

(nom et prénom de l'élève)

Téléphone du responsable _____

6^{ème}

Inscrivent leur enfant au Parcours de Catéchèse (*approfondissement*)

Inscrivent leur enfant au Parcours de Culture Chrétienne (*initiation*)

Inscrivent leur enfant à la Profession de Foi :

5 temps forts à l'heure du déjeuner le mercredi et 2 jours de Retraite (jeudi 23 et vendredi 24 mai)

avant la Profession de Foi le samedi 25 mai 2024.

(Inscription définitive à nous transmettre en octobre.)

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire afin de constituer les groupes (entourer la réponse choisie) :

*Votre enfant est-il baptisé(e) ? oui - non

*Votre enfant a-t-il déjà communiqué ? oui - non

* Si non, votre enfant souhaite-t-il se préparer au Baptême ? oui - non

A la Première Communion ? oui- non

*Votre enfant a-t-il déjà suivi du catéchisme ? oui - non

*Si votre enfant a une autre religion que la religion chrétienne, pouvez- vous préciser laquelle ?.....

***Nous recherchons des intervenants pour nos équipes pastorales, accepteriez-vous d'assurer l'animation d'un petit groupe de jeunes ?**

oui non ponctuellement

Signature des parents :

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

CASIERS INDIVIDUELS

Pour faciliter l'organisation de la rentrée, si vous **souhaitez bénéficier de la location d'un casier**, nous vous prions de bien vouloir nous retourner le talon-réponse ci-dessous au plus tard le 24 août 2023. Cette location vous sera facturée automatiquement (15 €).
Il faudra vous munir d'un cadenas d'une épaisseur de 40mm.



Talon réponse à retourner à l'accueil
au plus tard le 24 août 2023

Madame, Monsieur

Parents de Niveau (2023/2024)

souhaitent louer un casier pour l'année 2023/2024 au prix de 15 €
(ce montant sera porté sur la facture annuelle).

Date :

Signature :

ASSOCIATION SPORTIVE

JUILLET 2023

L'A.S. est une activité facultative. Elle est le prolongement de l'EPS et permet aux élèves de pratiquer, d'approfondir et découvrir une ou plusieurs disciplines de leur choix. Elle offre la possibilité de participer aux compétitions UGSEL.

Les jours et horaires vous seront précisés début septembre.

Activités proposées	Professeur	Niveau minimum exigé	Classe	Lieu des cours
MULTI-ACTIVITES (sports collectifs, sports de raquettes, escalade, athlétisme)	Mme Chauveau	Tous niveaux	6 ^e à 5 ^e	Perverie Salle Omnisports
NATATION	Mme Hadjiat-Delva	Savoir nager 50 m	5 ^e à Term.	Piscine du Petit Port
BADMINTON	Mme Chauveau	Tous niveaux	6 ^e à Term.	Perverie Salle Omnisports
PLONGEE SOUS-MARINE	M. Lambert	Test subaquatique	6 ^e à Term.	Piscine Léo Lagrange
ATHLETISME	M. Auneau	Tous niveaux	6 ^e à Term	Perverie
ESCALADE	M. Auneau M.Pavageau	Tous niveaux	5 ^e à Term	Perverie
HIP-HOP	M. Pavageau	Tous niveaux	6 ^e à Term Mixte	Perverie Salle de Gym

LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU LE JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023

Après les cours (Salle de Sport à la Perverie)

Pièces à fournir :

1) La cotisation en fonction de l'activité choisie à l'ordre de : **ASSOCIATION SPORTIVE LA VAILLANTE**.
(chèque et fiche d'inscription séparés pour chaque activité).

2) une photo d'identité.

3) **CERTIFICAT MEDICAL :**

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour obtenir ou renouveler une licence d'une fédération sportive scolaire (sauf pour la plongée).

Lors de l'inscription de votre enfant à l'AS au mois de septembre, vous devrez compléter un questionnaire de santé en vue de l'obtention ou du renouvellement de la licence lui permettant de pratiquer l'activité **y compris en compétition**.

Pour la plongée, un certificat médical est demandé **tous les ans**. L'activité doit être spécifiée sur le certificat médical délivré par un médecin du sport ou un médecin de la Fédération Française d'études et sports sous-marins.

Aucune inscription ne sera acceptée si le dossier n'est pas complet.

N.B. A certaines périodes, les élèves d'AS n'ont pas cours le mercredi en raison de championnats

ACTIVITES	COTISATIONS PAR ENFANT		
	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
MULTI-ACTIVITES – BADMINTON – HIP-HOP – ATHLETISME - ESCALADE	58€	45€	40€
NATATION + 6 € Bonnet de Bain de l'établissement	73€	60€	55€
PLONGEE 12 séances (Septembre-Décembre) (Janvier-Mai)	73€	60€	55€

Pour les élèves qui désirent participer à une deuxième activité, le tarif sera de 30€.

DEBUT DES COURS D'A.S. A PARTIR DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023.

Association Sportive

Multi-Activités

Dans le cadre de l'Association Sportive (activités hors temps scolaire encadrées par les enseignants d'EPS) une formule particulière est proposée aux élèves de 6^e et 5^e :

Plusieurs activités sont pratiquées durant l'année selon un calendrier pré - établi :

- 1ère activité : **SPORTS DE RAQUETTES** (Badminton et Tennis de Table)
(Avec participation aux compétitions de Badminton)
Du 25 Septembre 2023 au 24 Novembre 2023 (7 séances)
- 2ème activité : **SPORTS COLLECTIFS** (basket, hand, futsal, volley ...)
Du 27 Novembre 2023 au 26 Janvier 2024 (7 séances)
- 3ème activité : **ESCALADE**
Du 29 Janvier 2024 au 29 Mars 2024 (7 séances)
- 4ème activité : **ATHLETISME** (javelot, haies, saut en longueur ...)
Du 2 Avril 2023 au 14 Juin 2024 (8 séances)

L'inscription se fera début Septembre lors des inscriptions à l'Association Sportive.

En espérant que vos enfants apprécieront cette formule, je vous prie de recevoir Madame, Monsieur mes sincères salutations.

MME CHAUVEAU
Enseignante responsable de l'activité

NB : Le jour et l'horaire de cette activité vous seront précisés en septembre dans une circulaire récapitulant toutes les informations.



APEL SECONDAIRE de la PERVERIE

Adhésion 2023-2024

La **cotisation à l'APEL** est composée d'une cotisation familiale unique (18,75 €), à régler **une seule fois** à l'établissement où est scolarisé votre enfant le plus jeune, et d'une cotisation locale à régler à chaque association de parents d'élèves à laquelle vous adhérez (6,25 € pour l'Apel Secondaire La Perverie).

1^{er} Cas : Votre plus jeune enfant est scolarisé au Secondaire à La Perverie et vous souhaitez adhérer à l'Apel Secondaire La Perverie.

Ne retournez pas ce coupon. Un montant de **25 €** figurera sur la facture annuelle adressée par La Perverie, dans le décompte rattaché à cet enfant.

2^{ème} Cas : Vous adhérez DEJA à l'APEL, pour votre plus jeune enfant scolarisé dans un autre établissement de l'Enseignement Catholique ou au Primaire à La Perverie, et vous souhaitez adhérer AUSSI à l'Apel Secondaire La Perverie.

Cochez ici et retournez ce document à la Comptabilité de l'Etablissement après l'avoir rempli et signé, au plus tard le 22 septembre 2023. Un montant de **6,25€** figurera sur la facture annuelle adressée par La Perverie, dans le décompte rattaché à votre plus jeune enfant scolarisé au Secondaire.

3^{ème} Cas : Vous ne souhaitez PAS adhérer à l'Apel Secondaire La Perverie.

Cochez ici et retournez ce document à la Comptabilité de l'Etablissement après l'avoir rempli et signé, au plus tard le 22 septembre 2023. Aucune cotisation ne vous sera facturée.

La Présidente de l'Apel Secondaire
Hortense ROUSSEAU

Le Chef d'établissement
Christophe CORDA

Mme / M. _____

Nom(s) et Prénom(s) du/des enfant(s) scolarisé(s) au Secondaire _____

Classe(s) _____

Adresse _____

ATTENTION : Pour les **cas 2 et 3**, n'oubliez pas de cocher et de retourner ce document dûment complété au plus tard le 22 septembre 2023. **Au-delà de cette date, vous serez considérés comme ayant adhéré à l'Apel et vous n'aurez plus la possibilité de demander à être remboursés.**

Date _____

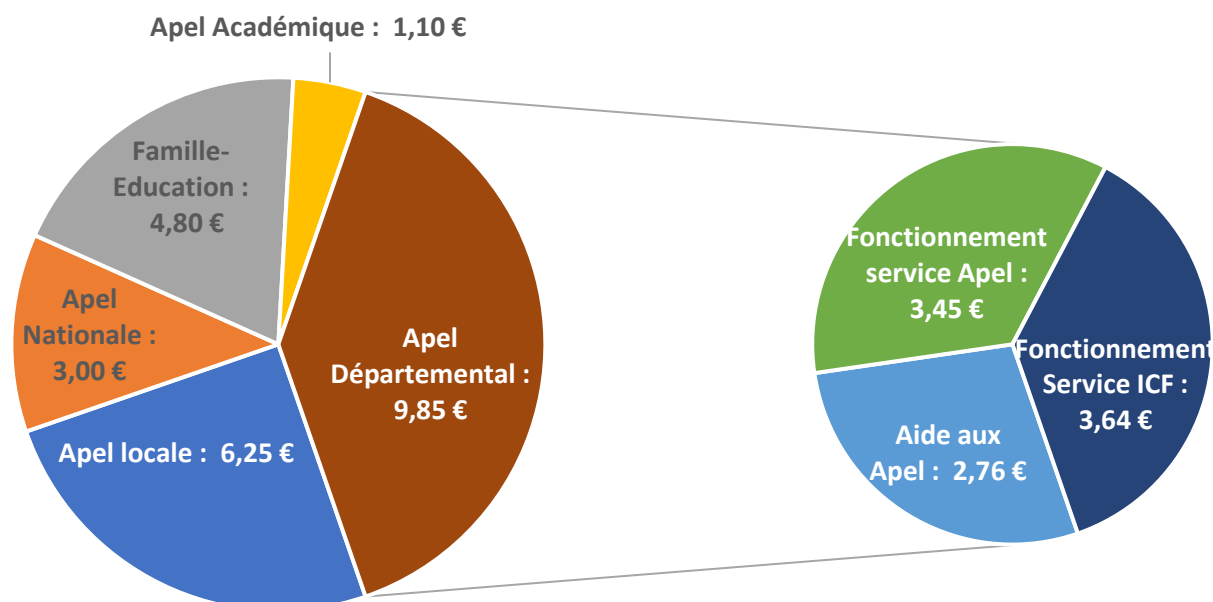
Signature _____

A quoi sert votre contribution à l'Apel ?

Principales actions menées par l'Apel Secondaire de La Perverie en 2022/2023

- Organisation, formation et accompagnement de 80 **parents correspondants**
- Organisation d'**Initiations aux entretiens** pour 68 élèves de Première et de Terminale avec la participation de 72 parents d'élèves-jurys
- Organisation d'une matinée « **C'est quoi ton parcours ?** » pour les élèves de Seconde avec la participation de 40 « professionnels » parents d'élèves
- Co-organisation de la deuxième édition des « **Oraux des Secondes** » avec la participation de 192 élèves et de 36 parents d'élèves-jurys
- Co-organisation de la **formation aux premiers secours (PCS1)** de 30 lycéens
- **Financement d'actions** pour les 6èmes (Rallye Lecture), les 5èmes (Semaine Handicap), les 4èmes (Pass'Amour), les 3èmes (t-shirts de fin de cycle), etc.
- Participation de membres Apel aux différentes instances de l'établissement (Conseil d'établissement, Commission Restauration, etc.)

Répartition du montant de la cotisation



Les membres des conseils d'administration des Apel locale, départementale, académique et nationale sont tous des parents bénévoles.



L'assurance scolaire de votre enfant

CHERS PARENTS

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2023-2024, **votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire** de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection à chaque instant :
24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école, à la maison, à des activités extra-scolaires... ou en voyage à l'étranger !



En toutes circonstances en cas d'accident, de racket à l'école ou sur son trajet...

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché .

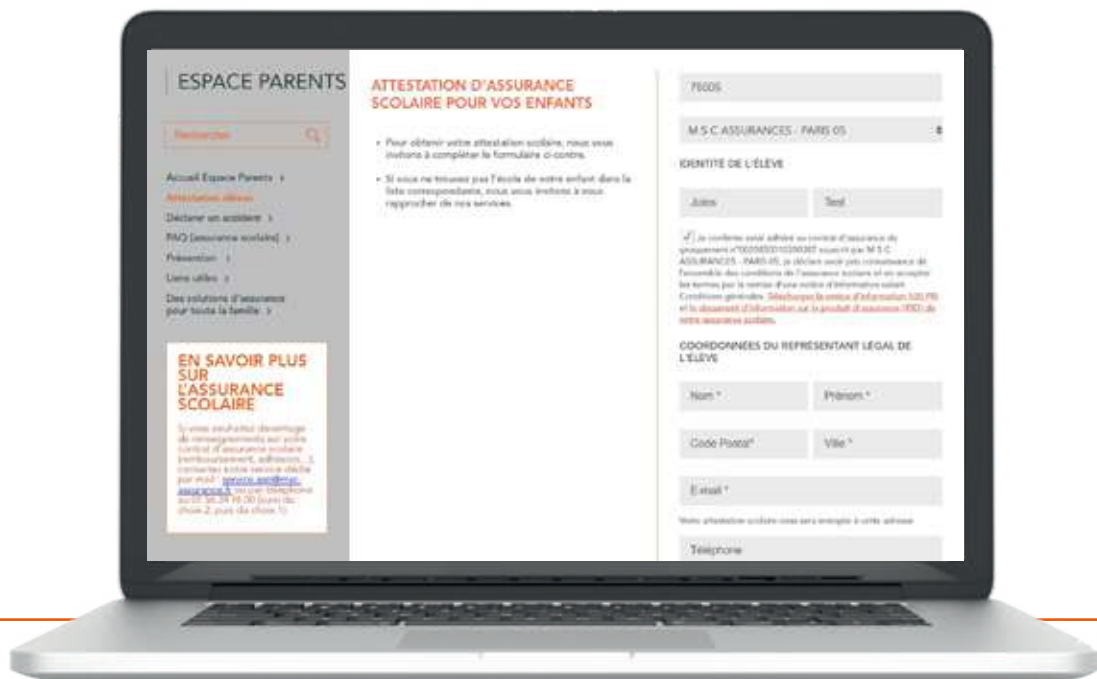
Garanties	Prestations
Invalidité permanente : • inférieure à 66 % - franchise relative (1) 6 % • comprise entre 66 % et 85 % • supérieure ou égale à 86 %	jusqu'à 45 800 € 65 000 € 99 500 €
Décès	5 000 €
Traitement médical dont forfait hospitalier franchise relative de 7 jours	21 000 €
Frais médicaux prescrits non remboursés par la Sécurité sociale	155 €
Chambre particulière en cas d'hospitalisation - franchise relative de 7 jours	31 € / jour maxi 365 jours
Soins et frais de prothèse : • appareil d'orthodontie • dentaires (par dent) • auditifs, orthopédiques • traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	600 € 600 € 800 € 2 100 €
Frais d'optique - bris de monture, verres ou lentilles	400 €

Garanties	Prestations
Frais de transport	305 €
Frais de rapatriement	1 600 €
Frais de recherche et de sauvetage	10 000 €
Accompagnement psychologique après un accident grave ou une agression	50 € / séance maxi 765 €
Frais de remise à niveau scolaire : cours de rattrapage, frais de garde ou frais de transport - franchise relative de 15 jours consécutifs de scolarité	50 € / jour maxi 1 900 €
Racket et agression dans l'établissement ou sur le trajet : vêtements, clés, papiers administratifs pris en charge sur présentation du dépôt de plainte, une fois par année scolaire	250 €
Instruments de musique : bris ou vol durant les cours, prise en charge une fois par année scolaire et sur présentation du dépôt de plainte en cas de vol. Franchise 30 €	1 100 €

Pour plus d'informations, votre notice d'information sera disponible sur l'Espace Parents à partir du 01 juillet 2023 :
<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentree-scolaire-2023-2024>

(1) Franchise relative : si le montant du sinistre est inférieur ou égal au montant de la franchise, il n'y a pas d'indemnisation. Si le montant du sinistre est supérieur au montant de la franchise, le montant total du sinistre est indemnisé.

Comment récupérer l'attestation scolaire de votre enfant à partir du 21 août 2023 ?



1

Rendez-vous sur <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

2

Remplissez le code postal ou département de l'établissement

3

Choisissez votre établissement parmi la liste proposée

4

Renseignez l'identité de votre enfant

5

Remplissez vos coordonnées en tant que représentant légal

Et c'est tout ! Vous recevrez votre attestation à l'email renseigné.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail :

service.asp@msc-assurance.fr

ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI

**VOIR CIRCULAIRE JOINTE
"ACHAT GROUPE DE FOURNITURES SCOLAIRES"**

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

FOURNITURES ULIS

- 1 clé USB
- 1 agenda
- 4 grands cahiers sans spirale 24x32 (grands carreaux)
- 1 petit cahier de brouillon
- Copies simples perforées (grands carreaux)
- 4 portes vues (20, 40, 60 et 80 vues)
- Pochettes plastifiées (100)
- 1 blouse blanche
- 1 boîte de crayons de couleur + feutres
- 1 ardoise avec 1 feutre veleda + chiffon
- 1 trousse avec 1 crayon de bois, 1 bic rouge, vert, bleu et noir ou 1 bic 4 couleurs, 1 gomme, 1 taille crayon, 1 tube de colle, 1 paire de ciseaux

Arts Plastiques :

Quelques tubes de gouache (bleu cyan, rouge magenta, jaune, blanc, noir) / pinceaux / brosses / scotch / chiffon / crayons de bois / colle / ciseaux / carton à dessins (30x42) + feuilles à dessin de même format – cahier petit format (qui pourra être utilisé pendant tout le collège).

EPS :

Tenue de sport complète : 1 sac de sport marqué au nom de l'élève comprenant 2 paires de chaussures de sport à semelle épaisse (1 réservée pour le sport en salle, l'autre pour le sport en extérieur) / 1 short / 1 survêtement / des rythmiques indispensables pour la gymnastique en salle.

Le tout doit être marqué au nom de l'élève.

Pour les nouveaux élèves :

3 grands classeurs (4 anneaux) & 3 jeux d'intercalaires (série de 6)

OBJECTIF :

DES FONDS POUR LES SORTIES SCOLAIRES DE VOS ENFANTS !



Chers parents d'élèves,

Afin de vous simplifier la rentrée de Septembre pour les achats de fournitures scolaires, nous avons conclu un partenariat « Bourse aux fournitures en ligne » avec le site **Rentreediscount.com**. Grâce à ce partenariat, **une partie du montant de votre commande nous est reversée** et permet de financer des activités pédagogiques et sorties scolaires pour la prochaine rentrée.

VOS AVANTAGES DE PARENTS



Commande en 1 Clic pour gagner du temps



Livraison gratuite *



Paiement en 3X Sans Frais



Des prix discount pour faire des économies



Comment commander la liste scolaire de mon enfant sur www.rentreediscount.com ?



1. Rendez-vous sur la page LISTES SCOLAIRES



2. Recherchez votre ETABLISSEMENT SCOLAIRE

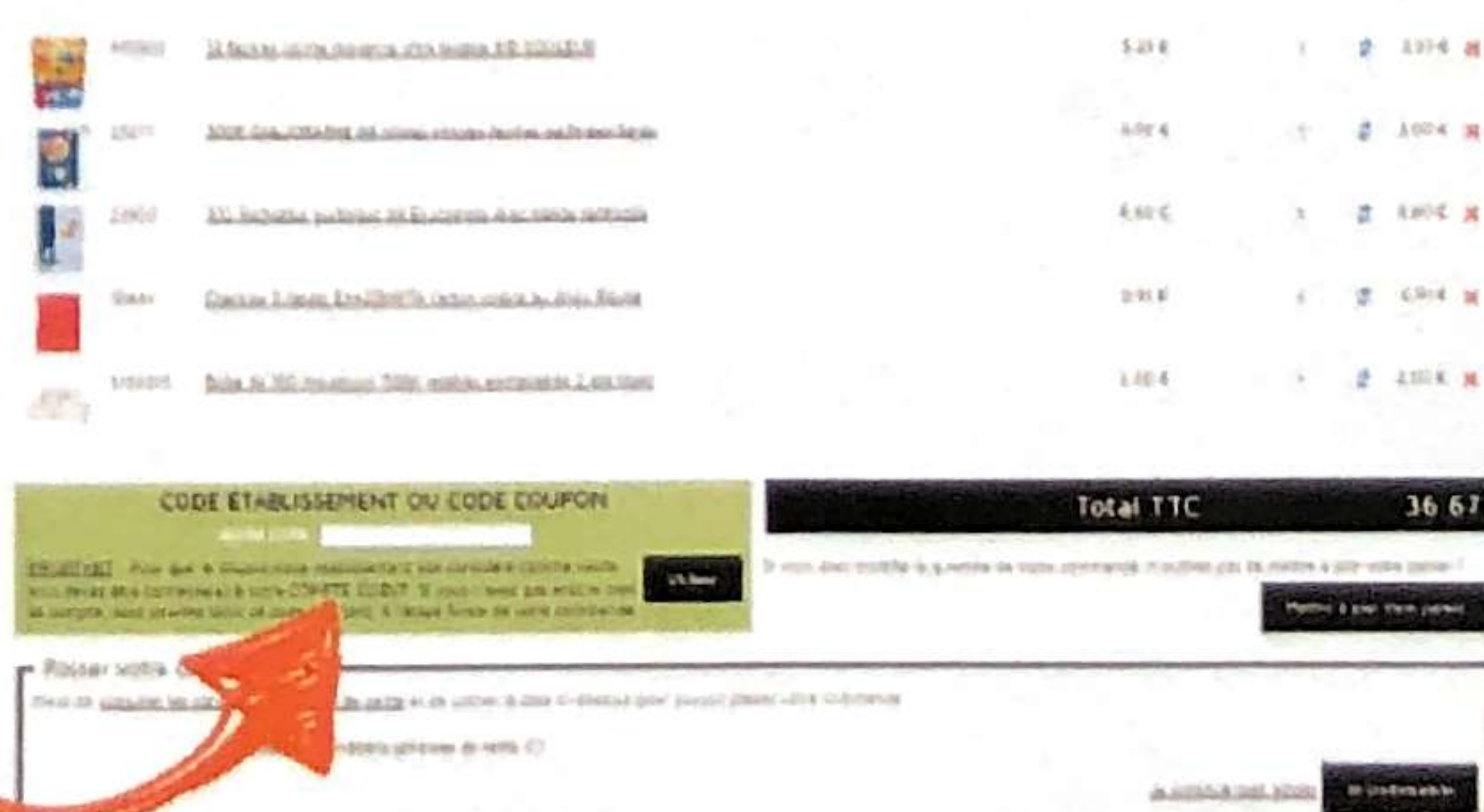


3. Ajouter la liste scolaire au PANIER en 1 clic (le panier reste modifiable)



Pour passer commande, et bénéficier des avantages spéciaux de ce partenariat, vous devrez **impérativement saisir le code établissement** dans l'encart Coupon de réduction lors de la **validation de votre panier**.

* Votre avantage sera visible après le choix de livraison : En relais Pick-up / A domicile / Au bureau



Code établissement

23RH2G7

Information sur le traitement des données personnelles concernant les élèves et leurs responsables légaux

Les données qui vous sont demandées dans certains de nos documents sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès de l'établissement Groupe Scolaire la Perverie – 63 rue de la Perverie – CS 42203 – 44322 NANTES CEDEX 3 – adm.secondaire@perverie.com.

Le responsable des traitements est Monsieur CORDA Christophe, Chef d'établissement.

La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD ») et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « Loi Informatique et Libertés »)

Les données à caractère personnel suivantes sont collectées et traitées :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe de l'élève,
- Nom, prénom, profession et coordonnées des parents,
- Données de scolarité (notes, bulletins réguliers, décisions d'orientation, ...)
- Données nécessaires à la gestion comptable (...)
- Données relatives à la gestion de la vie scolaire (retards, absences, sanctions ...)

Elles font l'objet des traitements principaux nécessaires à :

- La gestion de l'inscription dans l'établissement ;
- La gestion administrative et comptable ;
- La gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes, ...) ;
- L'utilisation d'outils de travail informatisés (ENT, intranet, ...) ;
- Le suivi de la scolarité, y compris lié à des scolarisations particulières (PAI, notifications MDPH, PAP ...)
- L'inscription aux examens ;
- La gestion de la restauration, de l'internat et des services annexes.

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant dans notre établissement.

Vos coordonnées sont transmises à la société chargée de l'édition du year book.

Ces données sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'élève dans l'établissement et durant les 10 années qui suivent la fin de cette scolarité.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions prévues au RGPD en adressant un email à adm.secondaire@perverie.com ou un courrier à Monsieur CORDA, chef d'établissement. Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

Dans le cadre de la scolarisation de votre enfant dans un établissement de l'Enseignement catholique, **vos coordonnées et celles relatives à votre enfant sont également transmises aux organismes suivants de l'Enseignement catholique ou à certaines collectivités territoriales**, et pour les finalités suivantes :

- Au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique dans le cadre de la gestion interne de l'Enseignement catholique et de la remontée des données qui doit être faite au Ministère de l'Education nationale à des fins de recensement des effectifs.
- A l'Association Gabriel (Gestion Associée des Bases et Réseaux d'Information de l'Enseignement Libre) tenant à jour le référentiel des données de l'enseignement catholique. Via cette base de données, les coordonnées de l'élève sont transmises à l'UGSEL, Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique, lorsque l'établissement en est adhérent, à des fins de gestion de la participation de l'élève aux activités qu'elle organise, à l'APEL, association des parents d'élèves de l'enseignement libre, lorsque vous êtes adhérent à cette association ainsi qu'aux directions diocésaines et/ou services académiques de l'Enseignement catholique à des fins statistiques et pour la gestion des établissements de leur ressort.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et celles de votre enfant pour ces finalités ainsi que sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter le site internet de l'Association Gabriel, à l'adresse https://www.ec-gabriel.fr/cgu/cgu_gabriel.htm

ou demander la politique de protection des données de l'Association Gabriel en adressant un email à [adresse de contact Gabriel]. Vous pouvez également consulter la politique de protection des données de l'UGSEL nationale à l'adresse : <https://www.ugsel.org/politique-de-protection-des-donnees> et celle de l'APEL nationale à l'adresse : www.apel.fr/politique-de-traitement-des-donnees.html.

- Au Maire de la commune dans laquelle réside l'élève en application de l'article L131-6 du Code de l'éducation, et le cas échéant, à sa demande, à la collectivité territoriale dont relève l'établissement (commune, département ou région).

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions et limites prévues par le RGPD :

- en adressant un email à dpd@enseignement-catholique.fr ou un courrier à [Délégué à la protection des données de l'Enseignement catholique – Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique – 277 rue Saint Jacques – 75005 PARIS Cedex](#) pour les traitements mis en œuvre par l'Association Gabriel ;
- en vous rapprochant selon les cas de la commune, ou de la collectivité territoriale dont relève l'établissement.

Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.